

# Le DROIT OUVRIER

**DROIT DU TRAVAIL - PRUD'HOMIE - SÉCURITÉ SOCIALE**

## Sommaire

**Evelyne Serverin** : Les comptes de la justice pénale du travail

## DOCTRINE

**Emmanuelle Lafuma** : Droit de recours à l'expert en cas de risque grave dans l'entreprise utilisatrice : la compétence subsidiaire du CHSCT de l'entreprise de travail temporaire

Colloque de l'Institut des sciences sociales du travail de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

### Le Comité social et économique : enjeux de la réforme et retours d'expériences

**Ylias Ferkane** : Les places dévolues à la loi, à l'accord collectif et à la décision unilatérale de l'employeur dans la mise en place du CSE

**Christophe Vigneau** : La notion d'établissement au cœur des logiques de centralisation et de décentralisation de la représentation du personnel

**Isabel Odoul-Asorey** : Les moyens du CSE

**Joseph Morin** : CSE et protection de la santé des travailleurs

**Dorothée Simonneau** : Les représentants de proximité : substituts ou compléments ?

**Laurent Milet** : L'accès à l'information des membres du CSE

## JURISPRUDENCE

*Voir notamment*

Liberté de déplacement des représentants du personnel en temps d'état d'urgence sanitaire : liberté contrôlée

**Tribunal judiciaire de Saint-Nazaire 27 avril 2020 et Tribunal judiciaire de Nanterre 6 mai 2020** – Note **Camille Berlan** (p. 447)

La Cour de cassation prise à revers : la réparation du préjudice résultant de la violation de l'ordre des licenciements échappe au barème *Macron*

**Conseil de Prud'hommes de Lyon 28 janvier 2020** – Note **Michel Henry** (p. 462)

Transfert d'entreprise dans la commande publique : la délicate détermination de l'employeur

**Cour de cassation (Ch. Soc.) 22 janvier 2020** – Note **Arnaud Mazières** (p. 469)

Douze syndicalistes en colère : condamnations systémiques d'une entreprise pour discrimination syndicale

**Cour d'appel de Versailles 25 septembre 2019 (17<sup>e</sup> Ch.)** – Note **Rachel Spire** (p. 472)



**REVUE JURIDIQUE DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL**

263, RUE DE PARIS, 93516 MONTREUIL CEDEX - www.cgt.fr

**Doctrine**

**Les comptes de la justice pénale du travail** par **Evelyne Serverin**, Directeur de recherche émérite au CNRS, Centre de théorie et analyse du droit, Université Paris-Ouest Nanterre ..... 389

**Droit de recours à l'expert en cas de risque grave dans l'entreprise utilisatrice : la compétence subsidiaire de l'entreprise de travail temporaire** par **Emmanuelle Lafuma**, Maître de conférences - Université Paris 13 Nord ..... 403

SANTÉ ET SÉCURITÉ – Exigence constitutionnelle du droit à la santé- Travail temporaire – Compétence de principe du CHSCT de l'entreprise utilisatrice – Compétence subsidiaire du CHSCT de l'entreprise de travail temporaire à l'égard des salariés mis à disposition de l'entreprise utilisatrice pour faire appel à une expertise en cas de risque grave et actuel en cas d'inaction de l'entreprise utilisatrice et de son CHSCT.

**COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 26 février 2020 (P+B+R+I)** ..... 406

*Colloque de l'Institut des sciences sociales du travail de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
(28 novembre 2019)*

**LE COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE :  
ENJEUX DE LA RÉFORME ET RETOURS D'EXPÉRIENCES**

**Les places dévolues à la loi, à l'accord collectif et à la décision unilatérale de l'employeur dans la mise en place du CSE** par **Ylias Ferkane**, Maître de conférences, Université Paris-Nanterre, IRERP ..... 408

**La notion d'établissement au cœur des logiques de centralisation et de décentralisation de la représentation du personnel** par **Christophe Vigneau**, Maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Institut des sciences sociales du travail, Avocat à la Cour ..... 413

**Les moyens du CSE** par **Isabel Odoul-Asorey**, Maîtresse de conférences, Université Paris-Nanterre/IRERP ..... 420

**CSE et protection de la santé des travailleurs** par **Joseph Morin**, Maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Institut des sciences sociales du travail ..... 424

**Les représentants de proximité : substituts ou compléments ?** par **Dorothée Simonneau**, Maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Institut des sciences sociales du travail ..... 432

**L'accès à l'information des représentants du personnel** par **Laurent Milet**, rédacteur en chef de la Revue pratique de droit social, Professeur associé à l'Université de Paris-Sud, Faculté Jean Monnet ..... 437

## Jurisprudence

REPRESENTATION DU PERSONNEL – Etat d’urgence sanitaire – Liberté de déplacement et de circulation des représentants du personnel – Liberté fondamentale – Interdiction de tout déplacement en dehors du domicile – Exceptions- Déplacements professionnels insusceptibles d’être différés – Autorisation de déplacement délivrées par l’employeur – Refus de l’employeur de délivrer des autorisations indispensables et adaptées à l’exercice du mandat – Restriction disproportionnée au regard de l’objectif de protection sanitaire – Trouble manifestement illicite.

<b>Décision n°1 : TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SAINT -NAZAIRE (Référé) 27 avril 2020</b> (n° RG-20/00125) .....	447
<b>Décision n°2 : TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTERRE (référé) 06 mai 2020</b> (n° RG20/00.731) .....	454
Note <b>Camille Berlan</b> , Avocate au Barreau de Paris .....	460

LICENCIEMENT POUR MOTIF ÉCONOMIQUE – Conseil de Prud’hommes de Lyon – Violation de l’ordre des licenciements – Réparation intégrale du préjudice subi – Barème *Macron* inapplicable.

<b>CONSEIL DE PRUD’HOMMES DE LYON (Sect. Act. Div.) 28 janvier 2020</b> (N° RG 18/01.752) .....	462
Note <b>Michel Henry</b> , Avocat au barreau de Paris .....	466

TRANSFERT D’ENTREPRISE – Conditions – Entité économique – Maintien de l’identité – Succession de prestataires d’une personne publique – Modification du périmètre de l’activité déléguée – Reprise conservatoire de certains biens par la personne publique – Mise hors de cause de l’entreprise entrante – Transfert du personnel à la personne publique.

<b>COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 22 janvier 2020</b> (p. n° 18-20.028) .....	469
Note <b>Arnaud Mazières</b> , Juriste d’entreprise .....	470

DISCRIMINATION SYNDICALE – Discrimination systémique (oui) – Méthode Clerc (non) – Panel de comparaison – Repositionnement – Dommages et intérêts pour préjudice moral – Ayant droit.

<b>COUR D’APPEL DE VERSAILLES (17<sup>ème</sup> Ch.) 25 septembre 2019</b> (n° RG 17/00.291) .....	472
Note <b>Rachel Spire</b> , Avocate au Barreau de Paris .....	476

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES – Définition légale – Accident survenu par le fait ou à l’occasion du travail – Survenance d’une lésion psychologique au temps et au lieu de travail – Présomption d’imputabilité de l’accident au travail – Obligation de prise en charge par la Caisse – Preuve contraire – Cause totalement étrangère au travail.

<b>1<sup>ère</sup> décision COUR D’APPEL D’AIX-EN-PROVENCE (P. 4 – 8<sup>ème</sup> Ch.) 31 janvier 2020</b> (n° RG 18/07.464) .....	478
<b>2<sup>ème</sup> décision COUR D’APPEL DE DIJON (Ch. Soc.) 9 janvier 2020</b> (n° RG 18/00.099) .....	480
Note <b>Marie-France Bied-Charreton</b> , Avocate honoraire au Barreau de Paris .....	482

## Hommages

<b>In memoriam Georges Phédon Koukoulès</b> par <b>Marianne Keller Lyon-Caen</b> , Maître de conférences honoraire à l’Université Paris 1 Pantéon-Sorbonne .....	484
--	-----

<b>Hommage à Max Petit</b> par <b>Pascal Rennes</b> , Ancien membre du comité de rédaction du Droit Ouvrier, Ancien membre du pôle DLAJ confédéral CGT .....	486
--	-----

# Le DROIT OUVRIER

REVUE JURIDIQUE DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL

## BULLETIN D'ABONNEMENT (annuel, 12 numéros)

---

Nom : ..... Prénom : .....

Profession ou fonctions (facultatif) : .....

.....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

---

### Bulletin à retourner :

#### **DROIT OUVRIER - Service Abonnements**

263, rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tél.: 01 55 82 81 98

*avec un chèque à l'ordre de : « Droit Ouvrier » CCP n° 1 1779.430 Paris*

Tarifs : France : ..... **105 euros**  
Étranger : ..... **137 euros**  
Adhérent CGT ou étudiant : ..... **82 euros**

---

Pour la rédaction uniquement, adresser les propositions de contribution,  
l'envoi de la jurisprudence à :

**de préférence par mail : [droitouvrier@cgt.fr](mailto:droitouvrier@cgt.fr),**

à défaut : Secteur DLAJ Droit Ouvrier 263 rue de Paris, 93516 MONTREUIL CEDEX

Tél.: 01 55 82 82 11